

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-261-1918 MUTATIONS

n° 72-261-1918

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 juillet 1918

Numéro JO

n° 261 du 31/07/1918

Date du numéro

31 juillet 1918

TEXTE INTÉGRAL

pour compter du 14 du dit: 1o garde de la Brigade indigène Mahmoud Hersi Mle 17 et Kasim Mensour Mle 186 ont été élevés au grade de caporal; 2o Les grades de 2 classe Ahmed Fayet No44 Ismaël Dheyrych Mle 65. Ouarsamah Hassan Mle 65, Abokar Fryeh Mle 162 et Ahmed Ali Mle 183 ont été élevés à la 1re classe de leur emploi.